

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Nettoyant cabine 5 l
Code article : NT10

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Producteur/fournisseur:

Centrale Directe
1516, RN6
71750 La Chapelle de Guinchay
Tel.: 03.85.27.10.10
Fax: 03.85.37.17.64
E-mail: contact@centrale-directe.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Numéro d'appel d'urgence : 03.85.27.10.10

SECTION 2. Identification des dangers.

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008. Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE Néant. Indications particulières concernant les

dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) No 1272/2008 : Néant

Pictogrammes de danger

Néant

Mention d'avertissement

Néant

Mentions de danger

Néant.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

Indications complémentaires

Fiche de données de sécurité disponible sur demande. Réservé aux utilisateurs professionnels.

2.3. Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants.

3.1 Caractérisation chimique: Composants

Non applicable

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

CAS: 627-93-0 EINECS: 211-020-6	adipate de diméthyle  Acute Tox. 4, H302	10 – 25 %
------------------------------------	--	-----------

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4. Premiers secours.

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales:

Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles

Après contact avec la peau:

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières

Après ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale. Rincer la bouche

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie.**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction: CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau. Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Monoxyde de carbone (CO)

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel.**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pas nécessaire

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8. Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage.**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune mesure particulière n'est requise.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Éviter la formation d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2. Conditions d'un stockage sur, y compris d'éventuelles incompatibilités Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation. Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.

Classe de stockage 10.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle.

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

8.1. Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas de quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

DNEL

1119-40-0 glutarate de diméthyle

Inhalatoire Long-term exposure - local effects 8,3 mg/m³ (worker) ECHA database

PNEC

1119-40-0 glutarate de diméthyle

PNEC 10 mg/l (STP)

ECHA database

0,031 mg/l (aqua, freshwater) ECHA

database

0,31 mg/l (aqua, intermittent releases) ECHA

database

0,0031 mg/l (aqua, marine water) ECHA

database

0,015 mg/kg (sediment marine water) ECHA

database

0,15 mg/kg (sediment freshwater) ECHA

database

0,113 mg/kg (soil)

ECHA database

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2. Contrôles de l'exposition Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Protection respiratoire:



En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:



Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation. de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants Épaisseur du gant ³

0,7
>480 min
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter..

Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques recommandées pour le transvasement

Protection du corps

Vêtement de protection résistant aux solvants

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques.

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles Indications générales

Aspect	
Forme	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Non déterminé
valeur du pH	Non déterminé
Changement d'état	
Point de fusion	Non déterminé
Point d'ébullition	196 °C
Point d'éclair	103 °C
Inflammabilité (solide, gazeux)	Non applicable
Température d'inflammation	
Température de décomposition	Non déterminé
Auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément
Danger d'explosion	Le produit n'est pas explosif
Limites d'explosion	
Inférieure	Non déterminé
Supérieure: Non déterminé	
Pression de vapeur	Non déterminé
Densité à 20 °C	1,09 g/cm ³
Densité relative	Non déterminé
Densité de vapeur	Non déterminé
Vitesse d'évaporation	Non déterminé

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau	Peu soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Non déterminé.
Viscosité:	
Dynamique à 20 °C	1 mPas
Cinématique	Non déterminé.
Teneur en solvants	
Solvants organiques	0,0 %
VOC (CE)	0,00 %

9.2. Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10. Stabilité et réactivité.

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5. Matières incompatibles

fortement oxydants substance

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus

SECTION 11. Informations toxicologiques.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques Toxicité aiguë

Effet primaire d'irritation:

De la peau:	Pas d'effet d'irritation.
Des yeux:	Pas d'effet d'irritation. Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

SECTION 12. Informations écologiques.

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable. vPvB:

Non applicable.

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination.**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Recommandation: De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

Catalogue européen des déchets

07 01 04* autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques.

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé

Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage.

SECTION 14. Informations relatives au transport.**14.1 No ONU**

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Polluant: Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC : Non applicable.

Règlement type" de l'ONU: -

SECTION 15. Informations réglementaires.

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales:

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

The information contained in this safety data sheet does not constitute the user's own assessment of workplace risks, as required by other health and safety legislation

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16. Autres informations.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion

Acronymes et abréviations::

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer ICAO: International Civil Aviation Organization

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society) VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH) Acute Tox.

4: Acute toxicity, Hazard Category 4